



**VILLE D'AMBERIEU-EN-BUGEY**

# Projet éducatif Jeunesse

**11-25 ans**



## Sommaire

|                                                                                     |         |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| <b>Le projet éducatif jeunesse : un document au service d'une ambition partagée</b> | page 5  |
| <b>I. Présentation générale du territoire</b>                                       | page 7  |
| L'enjeu lié aux difficultés socio-économiques de la population                      | page 8  |
| Positionnements et difficultés des établissements scolaires                         | page 9  |
| Les problématiques sanitaires et sociales des jeunes                                | page 10 |
| <b>II. La composition de la jeunesse ambarroise</b>                                 | Page 11 |
| <b>III. Une centralité pour la jeunesse</b>                                         | page 12 |
| Des équipements municipaux structurants et rayonnants                               | page 12 |
| Une centralité scolaire et pour l'insertion                                         | page 15 |
| Une centralité pour les pratiques sportives et culturelles                          | page 16 |
| <b>IV. Les partenaires associatif jeunesse majeurs</b>                              | page 17 |
| <b>V. Les objectifs et moyens d'action du projet éducatifs</b>                      | page 18 |
| <b>Annexes</b>                                                                      | page 24 |



## Le projet éducatif jeunesse : un document au service d'une ambition partagée

Le Projet Éducatif Jeunesse, servira de base et de socle aux actions et projets mis en place afin d'assurer une continuité pédagogique sur les différents temps du jeune et de garantir son bien-être et son épanouissement

La Ville d'Ambérieu-en-Bugey est signataire d'une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF. Un Projet Educatif de Territoire (PEdT) 3-25 ans permet d'apporter une cohérence éducative.

L'équipe municipale ambarroise souhaite déployer une politique jeunesse ambitieuse. Pour ce faire, un service jeunesse à part entière a vu le jour, rattaché à la Direction Générale des Services. Une commission jeunesse a également été créée. Le service jeunesse comporte désormais un responsable, une coordinatrice et une animatrice.

La Ville d'Ambérieu-en-Bugey ne souhaite pas porter seule le projet éducatif Jeunesse car elle est convaincue que la convergence d'acteurs disposant d'une approche pluridisciplinaire permet d'apporter une réponse plus complète et adaptée aux multiples questions que recouvre la notion de jeunesse. Le partenariat fait partie intégrante de l'ADN de la Ville. Des rencontres régulières avec les partenaires associatifs et institutionnels permettent de faire rayonner une **ambition éducative partagée**.

Les relations avec les établissements scolaires sont renforcées par des projets en commun et la présence de personnels municipaux au sein des établissements. La Ville impulse et participe à de nombreuses actions innovantes avec le tissu associatif local. La Commune souhaite également que les associations œuvrent ensemble et fait clairement apparaître cet objectif dans les Conventions Pluriannuelles d'Objectifs de ses principaux partenaires associatifs socio-éducatifs.

À travers ce Projet Éducatif Jeunesse, la Ville d'Ambérieu-en-Bugey définit 4 intentions éducatives prioritaires pour les jeunes de 11 à 25 ans.

### 1) L'activité attire, la relation prime

- Développer une démarche d'aller vers pour ramener vers
- Garantir la sécurité morale/physique/affektive

Proposer des activités variées et adaptées permet de répondre aux attentes des jeunes et à leurs besoins de loisirs et d'évasion. Cependant, cela doit être en premier lieu un outil éducatif. Cette attractivité est le préalable permettant de nouer une relation, basée sur la confiance et le respect mutuel. Il s'agit de tisser une relation éducative sur le long terme, afin d'accompagner chaque jeune sur des temps autres que le seul loisir.

Cette relation est également le socle qui garantit la sécurité morale, physique et affective des jeunes accueillis et accompagnés.

## **2) Ouvrir le champ des possibles**

- Faciliter l'accueil, l'accès et les pratiques
- Apprendre à découvrir, sortir des sentiers battus

La Ville souhaite permettre aux jeunes de s'ouvrir au monde et à l'infinité des possibles afin que chacun puisse dévoiler ses potentiels.

S'ouvrir l'esprit et découvrir n'est pas inné et s'apprend. La découverte est un processus long et complexe. Ouvrir le champ des possibles c'est proposer une galaxie de choix qu'il faut rendre tangibles. L'accessibilité à l'offre du territoire doit être totale, notamment financière.

Les projets, actions et dynamiques proposés se veulent être des révélateurs afin que les jeunes se construisent sans déterminisme.

L'accès à tous les jeunes permet de développer et de sanctuariser le droit à la découverte mais également le droit au changement et à l'erreur.

## **3) Vivre ensemble : l'autre est une chance**

- Savoir prendre soin de soi et se protéger
- Favoriser la solidarité entre les jeunes et vers autrui

La cohésion sociale et le vivre-ensemble sont des valeurs fortes défendues par la Ville et ses partenaires. L'âge de la jeunesse est propice à l'exposition à de nombreux risques physiques, psychologiques et sociaux. Une des conditions préalables pour aller vers l'autre est d'être en capacité de le faire. Ceci se traduit par la promotion des actions de prévention permettant de savoir prendre soin de soi.

Savoir aller vers l'autre et développer des relations s'apprend. Les jeunes 11-25 ans ont pu être marqués par la période Covid et la perte de sociabilité. Les notions de réciprocité, d'engagement et, de découverte de ce qui peut sembler différent seront insufflées afin de favoriser la solidarité. L'important étant d'apprendre à se construire en tant qu'individu mais que, dans le cadre d'une vie en société, l'autre est une chance.

## **4) L'avenir se prépare aujourd'hui**

- Sécuriser les parcours éducatifs
- Permettre aux jeunes d'avoir confiance en eux et d'être autonome
- Préparer les citoyens de demain et rendre les jeunes acteurs

La jeunesse est une période de construction. La Ville et ses partenaires souhaitent participer à ce développement des adultes de demain sur trois aspects.

Tout d'abord en évitant les ruptures éducatives et en favorisant les accompagnements des jeunes et de leurs parents afin de permettre à chacun de préparer son avenir.

La construction des jeunes est également basée sur le développement de leur autonomie. A une période de leur vie synonyme de nombreux changements et dans ce monde troublé et d'incertain, il semble nécessaire de favoriser leur confiance en eux. Cela permet de les mettre en mouvement, de les rendre acteurs de projets. La finalité étant de les éduquer à la citoyenneté et de préparer le chemin de l'enfant qu'ils étaient à l'adulte qu'ils vont être.

Ces intentions éducatives sont détaillées page 18.

## I. Présentation générale du territoire

Au cœur du département de l'Ain, Ambérieu-en-Bugey incarne une dynamique de transformation et de progrès. En deux décennies, la ville est passée de 9 000 à 15 000 habitants, poursuivant un développement maîtrisé, à la hauteur d'un territoire en plein essor.

Ambérieu offre un cadre propice à l'épanouissement de ses habitants. Avec 8 000 emplois sur place, 6 000 enfants accueillis dans des établissements scolaires et de loisirs, elle se distingue par sa vitalité.

Ambérieu-en-Bugey est la ville-centre de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain qui compte 53 communes et plus de 80 000 habitants. Le territoire a un niveau d'emplois très élevé, notamment grâce au tissu industriel existant, la Centrale Nucléaire du Bugey et le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain. Les infrastructures ferroviaires, autoroutières, la proximité de l'aéroport Saint-Exupéry et de la métropole lyonnaise sont également des atouts indéniables.

Berceau d'Antoine de St Exupéry (qui a appris à voler sur la Base aérienne 278) et portée par des racines historiques cheminotes, la commune s'ouvre désormais à des secteurs d'avenir comme l'énergie ou encore l'aérospatial. Sa gare, pôle multimodal, accueille chaque année 1,3 million de passagers, témoignant de son rôle clé dans les échanges au sein de l'aire métropolitaine.

Ambérieu-en-Bugey n'est pas seulement une ville qui croît, c'est une ville qui innove avec des projets urbains structurants. Elle bénéficie d'une qualité de vie recherchée grâce à la présence de 60 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts et la proximité de nombreux espaces naturels (Vallée de l'Albarine, massif du Bugey, plateau d'Hauteville, etc.).

La commune est étendue sur près de 25 km<sup>2</sup>. Sa topographie est marquée et sa morphologie impactée par une déviation départementale et une ligne de chemin de fer. Cela a conduit le développement multipolaire de la commune autour de deux espaces.

La partie « basse » est composée du quartier gare, du triangle d'activité et du secteur Jean de Paris. Elle a un fort héritage cheminot, ouvrier et populaire, et a été pendant de nombreuses années le poumon économique de la commune. Elle abrite en son sein le Quartier prioritaire de la Ville. Le secteur Gare est aujourd'hui porteur d'un ambitieux projet de renouvellement urbain, basé sur le programme de rénovation urbaine (ANRU), la transformation de la gare en pôle multimodal (achevé en 2024) et le futur Quartier des Affaires et des Savoirs, porté par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.

La partie « haute » comprend le centre-ville et des quartiers Vareilles, Tired et Allymes. Il s'agit du centre historique qui rassemble la plupart des structures de services. Un programme Action Cœur de Ville a pour ambition de redynamiser ce secteur.

La Ville entend transcender ces réalités géographiques pour favoriser le vivre ensemble, notamment par des animations festives et des équipements et projets fédérateurs.

## L'enjeu lié aux difficultés socio-économiques de la population

La population d'Ambérieu-en-Bugey est très hétérogène au niveau de la composition familiale, des catégories socioprofessionnelles et des revenus. Le nombre de couple avec enfant diminue de 5,3 points entre 2010 et 2021. Pendant ce laps de temps, le nombre de familles monoparentales progresse.

| Type de ménages                  | Nombre de ménages |              |              |              |              |              |
|----------------------------------|-------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|                                  | 2010              | %            | 2015         | %            | 2021         | %            |
| <b>Ensemble</b>                  | <b>5 821</b>      | <b>100,0</b> | <b>6 253</b> | <b>100,0</b> | <b>6 911</b> | <b>100,0</b> |
| <b>Ménages avec familles</b>     | <b>3 684</b>      | <b>63,3</b>  | <b>3 793</b> | <b>60,7</b>  | <b>3 911</b> | <b>56,6</b>  |
| <b>Un couple sans enfant</b>     | 1 509             | 25,9         | 1 617        | 25,9         | 1 674        | 24,2         |
| <b>Un couple avec enfant(s)</b>  | 1 619             | 27,8         | 1 540        | 24,6         | 1 553        | 22,5         |
| <b>Une famille monoparentale</b> | 556               | 9,6          | 636          | 10,2         | 684          | 9,9          |

Insee, RP 2010-2015-2021

La Ville d'Ambérieu-en-Bugey comptait 30, % de logements sociaux en 2024.

De par son rôle de centralité et la présence de logements sociaux, la commune accueille des habitants aux revenus plus modestes. Ainsi, la médiane du revenu disponible par unité de consommation était de 21 660 euros en 2021, contre 24 280 euros pour la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain. Il est à noter qu'entre 2014 et 2021, la médiane a diminué de 3 300 euros pour la commune, témoignant de l'accroissant des revenus modestes.

En 2024, 27 % des habitants ont de bas revenus contre 24,4 % en 2013.

61 % des habitants sont bénéficiaires d'au moins une prestation sociale de la CAF.

### Données CAF de l'Ain

Familles avec au moins 1 enfant de moins de 20 ans selon le Quotient Familial (QF) au 31/12/2024

| Nb familles avec un QF inférieur à 400 € | Nb de familles avec un QF entre 400 et 800 € | Nb de familles avec un QF entre 800 et 1200 € | Nb de familles avec un QF > à 1200 € |
|------------------------------------------|----------------------------------------------|-----------------------------------------------|--------------------------------------|
| 139                                      | 619                                          | 510                                           | 571                                  |
| 7,6 %                                    | 33,7 %                                       | 27,7 %                                        | 31 %                                 |

Enfants par tranche d'âge vivant dans un foyer à bas revenus en 2021

| Tranche d'âge | Nombre d'enfants | Dont Nb d'enfants à bas revenus | % enfants bas revenus |
|---------------|------------------|---------------------------------|-----------------------|
| 12-15 ans     | 790              | 296                             | 37,5 %                |
| 16-17 ans     | 338              | 136                             | 40,2 %                |

Evolution des allocataires < 25 ans

| Année | Total |
|-------|-------|
| 2018  | 292   |
| 2019  | 396   |
| 2020  | 432   |
| 2021  | 410   |

## Positionnements et difficultés des établissements scolaires

Les indicateurs de résultats des établissements sont basés sur plusieurs critères : effectifs présentés aux examens, taux de réussite, la note moyenne ou encore le taux d'accès de la 6e à la 3e. Il est à noter les difficultés croissantes du collège Saint Exupéry et du lycée professionnel, respectivement antépénultième et dernier établissement du département

| Fréquentations des établissements           | 2022                   | 2023                   | 2024                   |
|---------------------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| <b>Collège Saint Exupéry</b>                | 62 <sup>e</sup> sur 66 | 58 <sup>e</sup> sur 66 | 64 <sup>e</sup> sur 66 |
| <b>Collège Sainte Marie (privé)</b>         | 8 <sup>e</sup> sur 66  | 4 <sup>e</sup> sur 66  | 7 <sup>e</sup> sur 66  |
| <b>Lycée Plaine de l'Ain</b>                | 12 <sup>e</sup> sur 17 | 10 <sup>e</sup> sur 17 | 6 <sup>e</sup> sur 17  |
| <b>Lycée Professionnel Alexandre Bérard</b> | 8 <sup>e</sup> sur 15  | 11 <sup>e</sup> sur 15 | 15 <sup>e</sup> sur 15 |

Les difficultés socio-économiques présentes au collège Saint Exupéry sont croissantes depuis la réforme de la carte scolaire en 2018 par le Département.

En 2024, 50 % des élèves sont issus de milieu social défavorisé.

L'indice de position sociale (IPS) permet d'appréhender le statut social des élèves à partir des professions et catégories sociales des parents. Il passe de 100 à 92 entre 2018 et 2024 (alors qu'il reste stable à 110 pour l'Académie).

Le part d'élèves boursiers est passé de 26 % à 35 % entre 2018 et 2019. En 2024, elle est désormais de 38 %. Il est à noter un accroissement du taux 3 de boursiers (le plus élevé), qui passe de 7,8 % en 2021 à 10,8 % en 2024.

En 2024, les scores en français en 6<sup>e</sup> de l'établissement se sont également détériorés, de 264 en 2018, ils sont désormais à 244. A titre de comparaison, le score moyen académique est de 262. Ceci masque un écart encore plus marqué sur les scores les plus bas. En effet, 40,1 % des élèves de 6<sup>e</sup> ont un score inférieur à 225 contre 23,1 % à l'échelle de l'Académie. Cela correspond au score des établissements bénéficiant du label REP.

## Les problématiques sanitaires et sociales des jeunes

Le centre de santé sexuelle d'Ambérieu-en-Bugey a accueilli 1 000 jeunes en 2024, répartis à part égale entre consultations médicales, et en entretiens d'écoute.

Concernant la vaccination papillomavirus humain, en 2024, seuls 16,67 % des Ambarrois de 11 à 14 ans ont reçu une dose de vaccin. Il y a un important retard pris dans le cadre de la protection vaccinale des jeunes

La prévention bucco-dentaire est un enjeu fort. Le canton d'Ambérieu est dans le bas du classement pour la réalisation (M'T dents) avec seulement 53,16 % de 3 à 24 ans l'ayant réalisé en 2024.

Le taux de participation à l'examen bucco-dentaire est extrêmement faible et préoccupant sur la commune d'Ambérieu-en-Bugey avec 12,88 % de présentation chez les 3-24 ans. Le découpage par tranche d'âge permet de constater un fort enjeu chez les 12-24 ans.

| Age  | 3 ans  | 6 ans  | 9 ans  | 12 ans | 15 ans | 18 ans | 21 ans | 24 ans |
|------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Taux | 14.21% | 17.91% | 15,20% | 17.10% | 12,16% | 11,76% | 6,49%  | 10,13% |

Sur la thématique des addictions, l'antenne d'Ambérieu-en-Bugey d'Addiction France représente 36 % des consultations 16-25 ans sur les 5 antennes du Département (52 sur 145 jeunes ; à titre de comparaison c'est 57 jeunes sur Bourg-en-Bresse). Cela signifie que l'antenne est repérée par les partenaires et que les orientations se font. En proportion, il n'y a pas forcément plus de jeunes en situation d'addiction par rapport à Bourg-en-Bresse ou Oyonnax.

En 2024, 52 jeunes 16-25 ans sont venus consulter 124 fois au Centre Jeunes consommateurs. 18 avaient entre 16 et 18 ans (35 %), 18 avaient entre 19 et 21 ans (15 %), et 26 entre 22 et 25 ans (50 %). Il y a eu 12 femmes et 40 hommes. Parmi eux, 15 jeunes habitent Ambérieu-en-Bugey (29 %).

Les produits les plus consommés sont le cannabis, le tabac et l'alcool. Le tableau en Annexe 2 détaille les addictions rencontrées. Même si cela ne reflète que les jeunes accompagnés, cela semble correspondre à ce qui est constaté par les acteurs jeunesse. Il est à rajouter l'addiction aux écrans de plus en plus prégnante.

Le Centre médico-psychologique d'Ambérieu-en-Bugey accueille chaque année environ 400 jeunes pour des consultations et soins en santé mentale, dont 25 % d'ambarrois.

Un phénomène préoccupant se confirme : de nombreux jeunes décrochent du système scolaire et des dispositifs d'insertion, s'éloignant progressivement des structures qui pourraient les aider à se projeter dans l'avenir.

Le travail de rue permet d'observer plusieurs dynamiques sociales et de repérer les évolutions du territoire :

- Une forte visibilité des garçons âgés de 12 à 17 ans, souvent en groupe, occupant les espaces publics en fin de journée,
- Une plus grande difficulté à mobiliser les jeunes filles, même via des sorties. Elles sont souvent moins présentes dans les espaces extérieurs.
- Des jeunes nouvellement arrivés à Ambérieu, parfois issus de quartiers urbains lyonnais, avec des trajectoires de relogement en urgence ou d'expulsion,
- Une hausse des pratiques à risques liées à l'usage de trottinettes électriques, rodéos urbains ou rassemblements informels à la gare.

## II. La composition de la jeunesse ambarroise

|                               | 2010          | 2015          | 2021          | 2025          |
|-------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| <b>Nombre total habitants</b> | <b>13 835</b> | <b>14 127</b> | <b>14 854</b> | <b>15 554</b> |

Insee, RP 2025

En 2021, la commune comptait 2 729 jeunes âgés entre 11 et 25 ans, soit 18,4 % de la population (17,1 % au niveau de la Région Auvergne-Rhône-Alpes). Entre 2010 et 2021, la population d'Ambérieu-en-Bugey a augmenté de 7,4 %. La part des jeunes 11-25 ans n'a augmenté que de 5,8 %.

L'indice jeunesse de la ville est de 0,8. (soit 0,8 jeune < 20 ans pour 1 personne plus de 60 ans).

|                  | 2010        |               | 2015        |               | 2021        |               |
|------------------|-------------|---------------|-------------|---------------|-------------|---------------|
|                  | nombre      | % population  | nombre      | % population  | nombre      | % population  |
| <b>11-14 ans</b> | 688         | 5,00 %        | 690         | 4,90 %        | 740         | 5,00 %        |
| <b>15-17 ans</b> | 531         | 3,80 %        | 588         | 4,20 %        | 571         | 3,90 %        |
| <b>18-24 ans</b> | 1360        | 9,80 %        | 1270        | 9,00 %        | 1418        | 9,50 %        |
| <b>TOTAL</b>     | <b>2579</b> | <b>18,6 %</b> | <b>2548</b> | <b>18,1 %</b> | <b>2729</b> | <b>18,4 %</b> |

Insee, RP 2010-2015-2021

La répartition entre filles et garçons est équitable. La population jeunes 11-25 ans se décompose ainsi en 2021 : 11-14 ans = 27,1 % ; 15-17 ans = 20,9 % ; 18-25 ans = 52 %.

|                  | Garçons     | Filles      | Total       |
|------------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>11-14 ans</b> | 368         | 372         | 740         |
| <b>15-17 ans</b> | 303         | 268         | 571         |
| <b>18-25 ans</b> | 716         | 702         | 1418        |
| <b>TOTAL</b>     | <b>1387</b> | <b>1342</b> | <b>2729</b> |

Insee, RP 2021

| Quartiers (découpage IRIS)     | 11-17 ans | 18 - 24 ans | Total |
|--------------------------------|-----------|-------------|-------|
| 1. Centre-St Germain Vareilles | 6,40%     | 9,20%       | 15,6% |
| 2. Les Pérouses                | 8,60%     | 11,90%      | 20,5% |
| 3. Longeray-Gare               | 9,70%     | 11,30%      | 21%   |
| 4. Tiret - Les Allymes         | 10,60%    | 6%          | 16,6% |

Insee 2012

Cf Annexe 1

Un Quartier Prioritaire de la Ville est présent sur la commune (quartier Gare). Il rassemble une part importante de la jeunesse. L'indice jeunesse du QPV est de 2,1 alors qu'il est de 0,8 pour la Ville (2,1 jeunes de moins de 20 ans pour 1 personne plus de 60 ans). Le QPV compte 41 % de moins de 25 ans contre 33 % sur le territoire ambarrois.

### III. Une centralité pour la jeunesse

#### Des équipements municipaux structurants et rayonnants

La Ville est la seule localement à proposer un panel d'infrastructures proposant d'offrir une offre diversifiée aux jeunes, notamment dans les domaines du sport et de la culture.

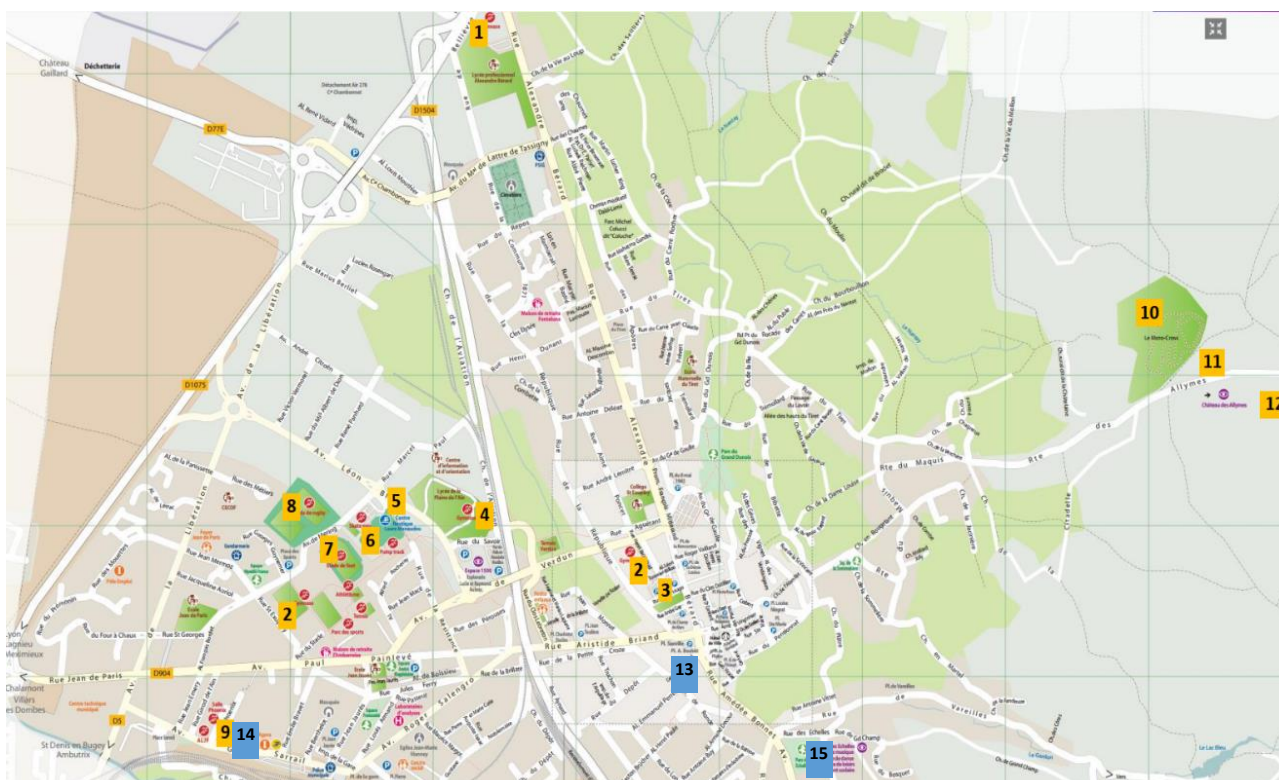
#### Les équipements sportifs

- 1) Gymnase Bellièvre (salle omnisport) et une salle spécialisée de gymnastique,
- 2) Gymnase St Exupéry : une salle omnisport et stade J.C Nallet (piste d'athlétisme + city stade),
- 3) La salle du Réveil,
- 4) Gymnase Plaine de l'Ain : 2 salles omnisports et une salle escalade,
- 5) Centre nautique Laure Manaudou,
- 6) City Stade, Skate-park et piste pump-track,
- 7) Parc des sports : 6 courts de tennis, des terrains de boules, piste d'athlétisme, terrains de football ; Gymnase Cordier et 2 Dojos judo et karaté,
- 8) 2 terrains de rugby,
- 9) Bâtiment Phoenix : Salle Dumont multisports, salles spécialisées tennis de table et escrime,
- 10) Terrain de motocross,
- 11) Parcours de Course d'Orientation du Bois des Brosses.
- 12) Piste de descente VTT, 35 km de sentiers de randonnées et de VTT

#### Les équipements culturels

- 13) Médiathèque La Grenette
- 14) Bâtiment Phoenix : 1 salle musique
- 15) Château des Echelles : Une école de musique et de danse (2 salles de danses et des altes de musique)

#### Carte des équipements municipaux



## Médiathèque : 265 ambarrois de 11 à 25 ans

Intégralement rénovée en 2019, la Médiathèque « La Grenette » dispose des atouts pour accueillir le public jeunes : salles informatiques, salles pour préparer devoirs et exposés, fonds jeunesse.

Parmi les 2236 usagers inscrits, **487 jeunes** de 11-25 ans sont usagers de la médiathèque. Cela représente 21,8 % du public inscrit.

La médiathèque est identifiée par les jeunes de la commune puisque 54 % des jeunes inscrits sont des ambarrois, soit 265 usagers (11,8% du public total).

La majorité des jeunes a entre 11-14 ans (63 %) ; 25,5 % de 15-17 ans et 11,5 % de 18-25 ans.

Il faut ajouter aux inscrits le nombre important de jeunes venant à la médiathèque sans être inscrits, afin de préparer des examens ou devoirs, ou de profiter des œuvres présentes.

| Inscrits actifs au<br>20/03/2025 | Ambérieu   | Extérieur  | Total      |
|----------------------------------|------------|------------|------------|
| <b>11-14 ans</b>                 | 167        | 140        | <b>307</b> |
| <b>15-17 ans</b>                 | 67         | 57         | <b>124</b> |
| <b>18-25 ans</b>                 | 31         | 25         | <b>56</b>  |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>265</b> | <b>222</b> | <b>487</b> |

Source : Médiathèque La Grenette – Mars 2025



Les équipements sportifs ©Ophelia Pochot



La médiathèque La Grenette – ©Ville d'Ambérieu-en-Bugey 2019

## Une centralité scolaire et pour l'insertion

Deux collèges (public et privé), deux lycées (général et professionnel) ainsi qu'un Centre de formation d'apprentis (CECOF) sont implantés sur la ville. Les établissements secondaires proposent 5 BTS sur le territoire.

Cette présence d'établissements scolaires fait d'Ambérieu une polarité essentielle pour les jeunes. En tout, 4 500 jeunes de 11 à 25 ans sont présents le territoire communal chaque jour, dont 3 000 non ambarrois (69 %). Plus de deux tiers des jeunes présents chaque jour sur la commune n'habite pas à Ambérieu-en-Bugey. De ce fait, l'action jeunesse doit se faire au bénéfice des jeunes ambarrois mais également des jeunes présents provenant d'autres communes sur son territoire en semaine et à d'autres moments du fait des relations amicales et des équipements mis à disposition.

| Fréquentations des établissements           | Total élèves | Nombre élèves Ambérieu | % élèves Ambérieu |
|---------------------------------------------|--------------|------------------------|-------------------|
| <b>Collège Saint Exupéry</b>                | 726          | 625                    | 86,1 %            |
| <b>Collège Sainte Marie (privé)</b>         | 414          | 196                    | 47,3 %            |
| <b>Lycée Plaine de l'Ain</b>                | 1667         | 342                    | 20,5 %            |
| <b>Lycée Professionnel Alexandre Bérard</b> | 730          | 209                    | 28,6 %            |
| <b>CFA CECOF</b>                            | 1019         | 46                     | 4,5 %             |
| <b>Total élèves/étudiants</b>               | <b>4556</b>  | <b>1418</b>            | <b>31 %</b>       |

Source : établissements scolaires – Mars 2025

### Mission Locale jeunes (MLJ)

|                      | 16-18 ans  | 18-21      | 22-25 ans  | TOTAL        |
|----------------------|------------|------------|------------|--------------|
| <b>Ambérieu</b>      | 45         | 233        | 174        | 452          |
| <b>Hors Ambérieu</b> | 73         | 283        | 192        | 548          |
| <b>TOTAL</b>         | <b>118</b> | <b>516</b> | <b>366</b> | <b>1 000</b> |

En 2024 à la MLJ, parmi les jeunes accompagnés de la CCPA, 45 % sont des ambarrois, alors que la commune ne représente que 19 % des habitants de l'intercommunalité.

En 2024, la Mission de lutte contre le décrochage scolaire Ain sud a accueilli 66 jeunes dont 17 filles, en entrée/sortie permanente tout au long de l'année (15 élèves de 16 ans, 41 de 17 ans et 10 de 18 ans). Parmi eux, 19 venaient d'Ambérieu-en-Bugey soit 29 %.

## Une centralité pour les pratiques sportives et culturelles

La Commune a la chance de compter un tissu associatif très important, avec notamment 55 associations sportives et 38 associations culturelles. **Plus de 2600 jeunes de 11 à 25 ans au sein des 9000 adhérents des associations.** Ceci confirme l'attractivité de la Commune, véritable pôle rayonnant pour les jeunes des villes voisines.

| Mars 2025                       | Ambérieu   |            |             | Extérieur   |            |             |
|---------------------------------|------------|------------|-------------|-------------|------------|-------------|
|                                 | 11-17 ans  | 18-25 ans  | Total       | 11-17 ans   | 18-25 ans  | Total       |
| <b>Associations sportives</b>   | <b>560</b> | <b>211</b> | <b>771</b>  | <b>1023</b> | <b>366</b> | <b>1389</b> |
| <b>Associations culturelles</b> | <b>191</b> | <b>38</b>  | <b>229</b>  | <b>161</b>  | <b>60</b>  | <b>221</b>  |
| <b>Total</b>                    | <b>751</b> | <b>249</b> | <b>1000</b> | <b>1184</b> | <b>426</b> | <b>1610</b> |

Source : service Jeunesse et associations ambarroises – Mars 2025

Sur les 6400 adhérents aux associations sportives ambarroises, il y a **2160 jeunes** de 11-25 ans (33,7 %), preuve de la vitalité de ces associations. Parmi ces 2160 jeunes :

- 73 % sont des 11-17 ans.
- 36 % sont des ambarrois

Il y a **450 jeunes** de 11-25 ans parmi les 2500 adhérents des associations culturelles dont nous avons les données (représentant la très grande majorité représentative des associations ayant des adhérents). Il est à noter :

- 78 % sont des 11-17 ans.
- 50 % d'Ambarrois

De plus, les établissements scolaires proposent également différentes pratiques sportives les mercredis et/ou certains soirs de semaines. Ce sont près de 582 élèves qui peuvent ainsi pratiquer une activité physique sur le territoire communal.

- Collège Saint Exupéry = 121 élèves
- Collège Sainte Marie = 110 élèves
- Lycée Plaine de l'Ain = 270 élèves
- Lycée Alexandre Bérard = 81 élèves

## IV. Les partenaires associatif jeunesse majeurs

La commune dispose d'une MJC, d'un centre social et du siège de la Mission Locale Jeunes Bugey-Plaine de l'Ain. Les jeunes peuvent également bénéficier d'une agence France Travail, d'une maison France Services, d'un Greta, d'une antenne Addiction France et d'une antenne des services civiques d'Unis-cité (pour environ 20 jeunes par an). Enfin, la base aérienne accueille 200 jeunes par an au service militaire volontaire.

Le Centre de loisirs du Château des Echelles accueille une cinquantaine d'animateurs différents par an. Parmi eux, près d'un tiers est en formation BAFA, preuve de l'engagement des jeunes et de la capacité du territoire à les accueillir. Pour parfaire cet effort de formation, une formation BAFA est proposée sur le territoire communale depuis 2024. Elle permet de faciliter l'accès à la formation.

Le partenariat avec ces acteurs est fort et historique. Des conventions pluriannuelles d'objectifs sont conclus avec les 4 structures suivantes. Cela permet de se projeter conjointement au bénéfice des publics et de déployer des actions pérennes tout en apportant soutien et visibilité au tissu associatif. Elles sont le symbole du puissant lien entre la Commune et ses partenaires.

Il est à noter que les chiffres présentés ci-après ne concernent que les adhérents. Cela ne représente pas la fréquentation, les activités régulières, les accueils libres, les actions ouvertes à tous, les animations tout public ou les projets partenariaux.

| MJC           | 11-17 ans  | 18-25 ans | TOTAL      |
|---------------|------------|-----------|------------|
| Ambérieu      | 90         | 11        | 101        |
| Hors Ambérieu | 91         | 11        | 102        |
| <b>TOTAL</b>  | <b>181</b> | <b>22</b> | <b>203</b> |

| Centre social | 11-17 ans | 18-25 ans | TOTAL     |
|---------------|-----------|-----------|-----------|
| Ambérieu      | 40        | 3         | 43        |
| Hors Ambérieu | 20        | 0         | 20        |
| <b>TOTAL</b>  | <b>60</b> | <b>3</b>  | <b>63</b> |

| Ecole de musique et de danse | 11-17 ans | 18-25 ans | TOTAL      |
|------------------------------|-----------|-----------|------------|
| Ambérieu                     | 51        | 19        | 70         |
| Hors Ambérieu                | 38        | 28        | 66         |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>89</b> | <b>47</b> | <b>136</b> |

### ADSEA (éducateurs de prévention)

En 2024, les deux éducatrices ont accompagné 147 jeunes, dont 2/3 de garçons (33 % de filles et 67 % de garçons). Un accompagnement est comptabilisé à partir de 5 échanges avec le jeune. Sachant que durant la création du second poste d'éducatrice a pris effet au 2<sup>e</sup> semestre. Il y a eu 92 jeunes en suivi individuel et 91 jeunes en accompagnement collectif (des jeunes pouvant avoir fait les deux types d'accompagnement). Les sujets abordés concernent majoritairement la scolarité (36,6 %), puis les loisirs (14,1 %) et la famille (13,2 %).

| 11-15 ans | 16-18 ans | 19-21 ans | TOTAL |
|-----------|-----------|-----------|-------|
| 89        | 45        | 13        | 147   |

## V. Les objectifs et moyens d'action du projet éducatifs

À travers ce Projet Éducatif Jeunesse, la Ville d'Ambérieu-en-Bugey définit 4 intentions éducatives prioritaires pour les jeunes de 11 à 25 ans.

9 objectifs éducatifs et 21 objectifs pédagogiques viennent le décliner concrètement.

### 1) L'activité attire, la relation prime

- Développer une démarche d'aller vers pour ramener vers
- Garantir la sécurité morale/physique/affective

### 2) Ouvrir le champ des possibles

- Faciliter l'accueil, l'accès et les pratiques
- Apprendre à découvrir, sortir des sentiers battus

### 3) Vivre ensemble : l'autre est une chance

- Savoir prendre soin de soi et se protéger
- Favoriser la solidarité entre les jeunes et vers autrui

### 4) L'avenir se prépare aujourd'hui

- Sécuriser les parcours éducatifs
- Permettre aux jeunes d'avoir confiance en eux et d'être autonome
- Préparer les citoyens de demain et rendre les jeunes acteurs

## 1) L'activité attire, la relation prime

| Objectifs éducatifs                                          | Objectifs pédagogiques                                               | Moyens opérationnels ( <i>nom d'action, dispositif, projet</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|--------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Développer une démarche d'aller vers pour ramener vers       | Créer une communication adaptée aux besoins des jeunes et aller-vers | Communication via les réseaux sociaux, les établissements scolaires<br>Permanences aux collèges<br>Présence de l'équipe d'animation et des partenaires sur les lieux de vie des jeunes<br>Participer aux événements et animations de quartiers organisés<br>Distribuer des informations aux jeunes lors du recensement                                                                                                                         |
|                                                              | Proposer des activités attractives                                   | Activités dites « de consommation », avec un système de « pack » découverte<br>Programmation diversifiée et thématisée afin d'élargir les publics et ouvrir les horizons                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|                                                              | Nouer des relations de long terme                                    | Permanences régulières dans les collèges et lycées<br>Amener vers des projets de long terme et récurrent (sport ou culture en semaine)<br>Faire du local un lieu ressources, où on peut trouver un adulte référent de confiance, pouvoir libérer la parole                                                                                                                                                                                     |
| Garantir le respect et la sécurité morale/physique/affective | Mettre en œuvre un cadre sécurisant et bienveillant                  | Former les agents et les accompagner dans leur posture pédagogique ( <i>formations santé mentale ; Promeneurs du Net</i> )<br>Avoir un règlement permettant de garantir un cadre sécurisant<br>Avoir des temps d'analyse de la pratique, régulière en équipe pour prendre du recul<br>sur des situations problématiques ( <i>Promeneurs du Net</i> )<br>Avoir une posture adaptée pour inciter les jeunes à parler et agir de manière correcte |

## 2) Ouvrir le champ des possibles

| Objectifs éducatifs                               | Objectifs pédagogiques                                      | Moyens opérationnels ( <i>nom d'action, dispositif, projet</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Faciliter l'accueil, l'accès et les pratiques     | Déployer une offre de loisirs extrascolaire et périscolaire | <i>Club Ados Vacances : 2 semaines par petites vacances, 5 semaines l'été</i><br><i>Club Ados Mercredi</i><br><i>Club Ados Loisirs</i><br><i>Colo apprenantes</i>                                                                                                                                                                                                                       |
|                                                   | Ouvrir un lieu d'accueil adapté aux jeunes                  | Mettre à disposition d'un espace jeune central et situé proche des équipements<br>Être attentif à l'aménagement des locaux pour qu'ils répondent aux besoins des jeunes<br>Avoir du mobilier accueillant (poufs, jeux...) propice aux échanges et à la convivialité (babyfoot, table de ping-pong ...)<br>Associer les jeunes à l'aménagement, le maintien et le développement du local |
|                                                   | Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons         | Plannings d'activités variés et activité d'accueil adaptées pour atteindre la parité (pas de stéréotype d'activités)<br>Aménagement mixte du local<br>Action de promotion de l'égalité ( <i>Non mais genres</i> )<br>Sanctionner toute moquerie ou comportement sexiste<br>Activités de coopération mixte entre les jeunes                                                              |
|                                                   | Rendre accessible                                           | Proposer des tarifs bas et proportionnés permettant la mixité sociale<br>Donner la priorité aux ambarrois pour les inscriptions<br>Valoriser les aides existantes pour les pratiques sportives et culturelles                                                                                                                                                                           |
| Apprendre à découvrir, sortir des sentiers battus | Proposer des actions innovantes                             | Acquisition régulière de matériel éducatif adapté<br>Système de « pack » pour mettre des activités à découvrir avec des activités qui attirent<br>Une découverte de sport ou d'activité par vacances<br>Travailler avec les ressources du territoire pour faire découvrir ce qui existe                                                                                                 |

### 3) Vivre ensemble : l'autre est une chance

| Objectifs éducatifs                                     | Objectifs pédagogiques                                            | Moyens opérationnels ( <i>nom d'action, dispositif, projet</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Savoir prendre soin de soi et se protéger               | Prévenir les conduites à risques                                  | Renforcer les compétences psychosociales pour prévenir les addictions ( <i>Projet prévention des addictions aux Lycées</i> )<br>Sensibiliser dès le collège, notamment pour les puff et les écrans<br>Accompagnement par les éducatrices de jeunes en fragilité au collège ( <i>Oxygène</i> )<br>Soutien des éducatrices de prévention et permanences d'Addictions France<br>Former et sensibiliser à l'utilisation des trottinettes électriques                                                                   |
|                                                         | Lutter contre les violences et les harcèlements                   | Lutter contre le cyberharcèlement (en lien avec le dispositif pHARe)<br>Prévenir des violences sexistes ( <i>Non mais genres</i> )<br>Sanctions proportionnées dans les règlements « club Ados »<br>Formation des équipes d'animation                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|                                                         | Promouvoir la santé et le bien manger                             | Proposer des goûters équilibrés et avec des fruits<br>Proposer des ateliers cuisine pour aborder le thème de l'équilibre alimentaire<br>Faire connaître le Centre de santé sexuelle                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| Favoriser la solidarité entre les jeunes et vers autrui | Favoriser l'inclusion tout en donnant les clés pour se comprendre | Action de promotion de l'égalité et du vivre-ensemble ( <i>Non mais genres ; Valeurs de la République</i> )<br>Former les agents à l'accompagnement des différents types de handicap<br>Connaître et respecter les PAI des jeunes accueillis<br>Accompagner les jeunes en situation de handicap dans leur intégration<br>Autoriser des aménagements au règlement pour permettre l'accueil de jeunes (uniquement une demi-journée pour débiter par exemple)<br>Participation aux événements nationaux (Téléthon...) |
|                                                         | Lutter contre l'individualisme et l'entre soi, aller vers l'autre | Favoriser le lien avec les associations caritatives via <i>Pro-J</i> et les <i>mesures de responsabilisation</i><br>Assurer la mixité dans les groupes accueillis<br>Tolérance zéro sur les moqueries, le racisme, la violence, le langage inapproprié<br>Proposition régulière de jeux de coopération<br>Organisation d'inter-centres avec d'autres groupes de jeunes                                                                                                                                             |

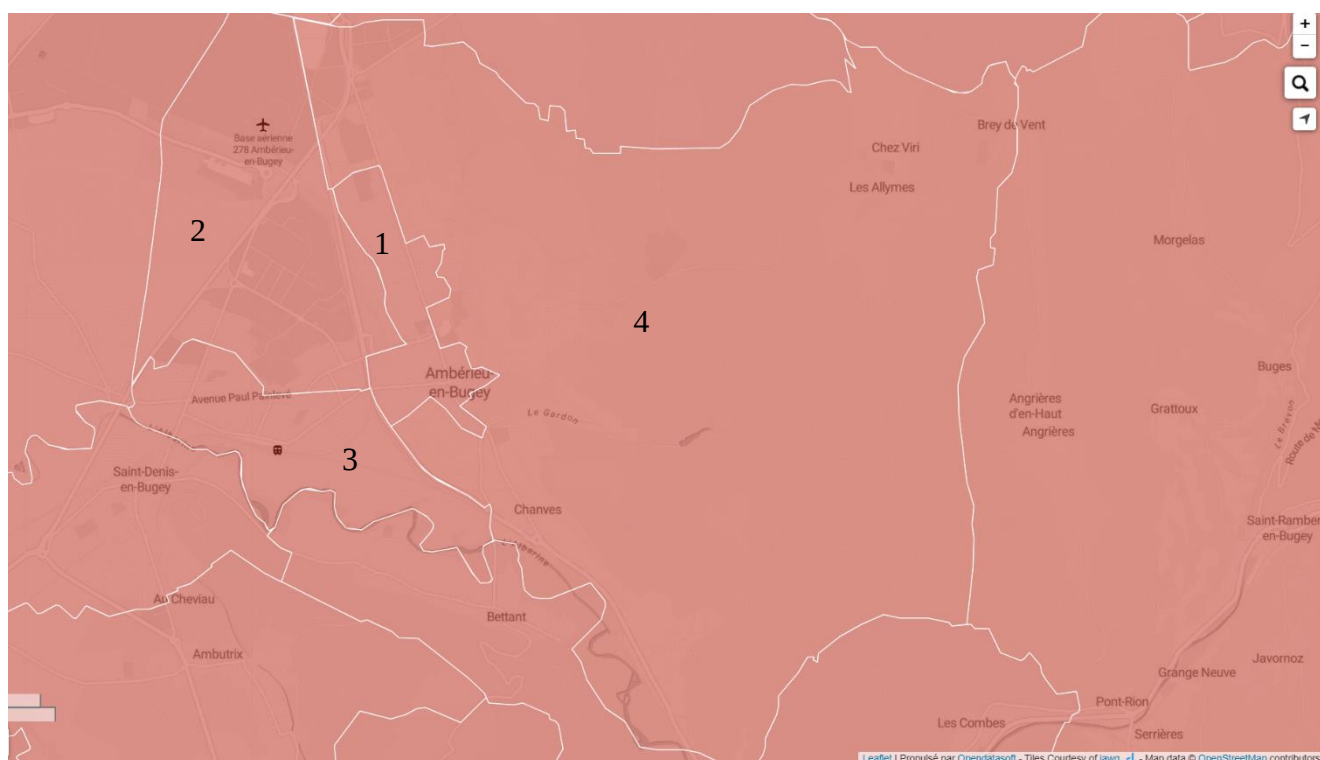
#### 4) L'avenir se prépare aujourd'hui

| Objectifs éducatifs                                               | Objectifs pédagogiques                                                       | Moyens opérationnels ( <i>nom d'action, dispositif, projet</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Sécuriser les parcours éducatifs                                  | Prévenir le décrochage scolaire et consolider les transitions                | Accompagnement par les éducatrices de jeunes en fragilité au collège ( <i>Oxygène</i> )<br>Coordonner le soutien scolaire primaire et secondaire<br>Déployer des mesures de responsabilisation sur tous les établissements<br>Travailler les transitions, notamment CM2-6e                                                                                                            |
|                                                                   | Agir sur l'orientation et l'insertion socioprofessionnelle                   | Chantiers éducatifs et action d'insertion socioprofessionnelle par l'activité ( <i>Prépa'avenir</i> )<br>Favoriser l'engagement ( <i>Services civiques</i> ) ; Valoriser des aides au BAFA<br>Organiser un événement de promotion de l'orientation ( <i>SOMet</i> )<br>Permettre aux mineurs de découvrir le milieu professionnel ( <i>Argent de poche</i> )                          |
|                                                                   | Accompagner les jeunes en rupture et leurs parents                           | Une équipe repérée d'éducation spécialisée et de médiation sociale<br>Déployer des outils concrets de remobilisation ( <i>Chantiers citoyens et éducatifs</i> )<br>Développer des espaces d'échanges avec les parents ( <i>Conseil des droits et devoirs des familles ; Rappel à l'ordre</i> )                                                                                        |
| Permettre aux jeunes d'avoir confiance en eux et d'être autonomes | Soutenir les pratiques, les projets et les initiatives des jeunes            | Scène ouverte jeunes talents ( <i>Festy summer</i> )<br>Encourager les initiatives avec les Bourses aux projets ( <i>Pro-J et Idée-al</i> )<br>Développer l'autonomie financière ( <i>Argent de poche</i> )                                                                                                                                                                           |
| Préparer les citoyens de demain et rendre les jeunes acteurs      | Être capable de comprendre les notions de démocratie et de vie en communauté | Construire les plannings d'activités avec les jeunes<br>Favoriser les prises de décisions collectives<br>Rédiger ensemble des règles de vie communes afin de responsabiliser                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                   | Eduquer à la citoyenneté et développer l'esprit critique                     | <i>Conseil Municipal des Jeunes</i><br><i>Cérémonie jeunes majeurs</i><br>Favoriser l'expression orale ( <i>Concours d'éloquence</i> )<br>Découverte de l'environnement d'une collectivité territoriale ( <i>Argent de Poche</i> )<br>Développer l'éducation aux médias et à l'information ( <i>Gère ton écran</i> )<br>Promouvoir l'implication des jeunes aux activités du jumelage |
|                                                                   | Prendre en compte les enjeux sociétaux et environnementaux                   | Privilégier les déplacements en modes doux pour aller sur les lieux activités<br>Associer les jeunes aux actions de propreté ( <i>Nettoie ta Ville</i> )<br>Projet de mandat du CMJ orienté sur des actions environnementales<br>Mettre en place le tri sélectif au local jeunesse                                                                                                    |



## Annexe 1

### Carte des IRIS



## Annexe 2

Le tableau ci-dessous détaille les addictions rencontrées par les jeunes accompagnés par Addiction France en 2024-2025.

| Type                                    | Produit n°1 | Produit n°2 | Total | %      |
|-----------------------------------------|-------------|-------------|-------|--------|
| Alcool                                  | 7           | 6           | 13    | 14,3 % |
| Tabac                                   | 5           | 18          | 23    | 25,3 % |
| Cannabis                                | 28          | 5           | 33    | 36,3 % |
| Opiacés                                 | 2           | 0           | 2     | 2,2 %  |
| Cocaïne, crack                          | 3           | 2           | 5     | 5,5 %  |
| Amphétamine, ecstasy                    | 1           | 4           | 5     | 5,5 %  |
| Jeux d'argent et de hasard              | 3           | 1           | 4     | 4,4 %  |
| Ecrans (jeux vidéos et réseaux sociaux) | 3           | 2           | 5     | 5,5 %  |
| Médicaments                             | 0           | 1           | 1     | 1,1 %  |
| Pas de produits                         | /           | 13          | /     | /      |
| Total                                   | 52          | 39          | 91    | /      |